

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**MEDIATHEQUE L'ALPHA :
CONTRAT DE CESSIION DE DROITS
POUR UNE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
DE GUILLAUME PERRET**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - Médiathèque
N° 2018-D-365

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

- ☐ VU, le code général des collectivités territoriales,
- ☐ VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017, portant délégation d'attributions du conseil au Président modifiée,
- ☐ VU, l'arrêté n°87 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD en sa qualité de conseiller délégué membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé un contrat de cession de droits pour une exposition de reproductions photographiques entre l'artiste Guillaume PERRET demeurant à Beauregard 36 2036 Cormondèche en Suisse et l'Alpha médiathèque de GrandAngoulême.

Article 2 – La présente convention prévoit la mise à disposition d'une exposition de 30 reproductions des photographies de Guillaume PERRET qui se déroulera à l'Alpha du 20 septembre au 27 décembre 2018. L'artiste assurera le transport des œuvres qui sera à la charge de GrandAngoulême.

Article 3 – La cession des droits est consentie par Guillaume PERRET à GrandAngoulême moyennant la somme forfaitaire de 4 850 € comprenant :

- Droit d'exposition : 3 500 €
- Conditionnement des œuvres : 350 €
- Transport des œuvres : 1 000 €.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 31 octobre 2018

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **07/11/2018**
Publié ou notifié,
Le **08/11/2018**